

TOTAL S.A.

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 26 mai 2017

**Questions écrites reçues avant l'Assemblée
Réponses du Conseil d'administration apportées en Assemblée**

1. Question de M. Jean-Aymon Massie

Paris La Défense, le 18.05.2017

Objet : Question écrite à l'attention de M. le Président du Groupe TOTAL pour l'AG du vendredi 26 mai 2017

Monsieur le Président,

Au nom des actionnaires salariés, je m'exprime depuis 30 ans lors de l'AG du Groupe. Avec mes collègues, je me suis activement impliqué dans les opérations de la fusion.

Aussi, j'ai l'honneur de vous poser aujourd'hui la question relative aux synergies annoncées lors de la fusion des 3 groupes TOTAL – FINA – ELF.

Près de 18 ans après, pourriez-vous nous dire si elles ont été atteintes ou dépassées, dans quelles proportions ? Comment s'est fait l'amortissement du goodwill ?

Les arguments du Président DESMAREST étaient très argumentés et convaincants ; les actionnaires l'ont suivi.

Aujourd'hui, Monsieur le Président ne pourriez-vous pas rendre compte aux actionnaires des résultats obtenus et également du devenir de la société Elf Aquitaine, conservée jusqu'à ce jour ?

Je vous remercie de votre attention.

Veillez agréer l'expression de mon profond respect.

Réponse du Conseil d'administration :

- Sur le premier point (synergies) :

Le montant des synergies était évalué à 1,2 G€ en juillet 1999, porté à 1,5 G€ en septembre 1999.

Comme l'a indiqué le Groupe par la voix de Thierry Desmarest en février 2004, à l'occasion de la publication des résultats de l'année 2003, cette année 2003 avait marqué le terme des programmes internes fixés en 2000 à la suite des rapprochements entre Total, Fina et Elf Aquitaine et les objectifs ambitieux de croissance et de synergies/productivité avaient été atteints à la fin de l'exercice 2003.

- Sur le second point (amortissement du goodwill) :

Pour l'acquisition d'Elf Aquitaine, TotalFina a appliqué selon les normes de la comptabilité française, devenues IFRS, la méthode de la mise en commun d'intérêts (*pooling of interests*). Cette méthode a permis de passer directement en minoration de la situation nette l'écart d'acquisition (ou *goodwill*) pour un montant de 45 G€ en 100%.

Cet écart d'acquisition n'ayant jamais figuré à l'actif des comptes consolidés du Groupe, aucun amortissement de cet écart n'a en conséquence été pratiqué.

- Sur le troisième point (devenir de la société Elf Aquitaine) :

La société TOTAL S.A. a lancé une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire sur les actions de la société Elf Aquitaine au prix de 305 € par action Elf Aquitaine¹ (l'Offre), qui s'est déroulée en avril 2010, la procédure de retrait obligatoire prévue par l'article L. 433-4 II du Code monétaire et financier ayant été mise en œuvre le 30 avril 2010.

La société Elf Aquitaine est donc devenue une filiale à 100% de TOTAL S.A.

La Note d'information conjointe aux sociétés TOTAL S.A. et Elf Aquitaine visée par l'AMF et relative à cette Offre précisait « les intentions de l'initiateur pour les douze prochains mois » suivant son visa dans les termes suivants :

- point 2.1 page 4 : « *l'Initiateur n'entend modifier ni la stratégie, ni la politique industrielle, commerciale et financière de la Société [Elf Aquitaine], et a l'intention de poursuivre la stratégie du groupe TOTAL.* »
- point 2.5 page 4 : « *TOTAL S.A. n'exclut pas de fusionner avec Elf Aquitaine dans un souci de simplification des structures juridiques (...)* »

Ces éléments n'ont pas été modifiés à ce jour.

La Note d'information conjointe est disponible sur le site total.com dans la rubrique actionnaires/publications-et-informations-reglementees/autres-informations/offres-publiques.

2. Question de Greenpeace France

QUESTIONS ECRITES EN VUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 MAI 2017

1/ Concernant le projet d'exploration au large de l'Amazone (Foz do Amazonas)

Mr Pouyanné a déclaré en décembre 2015 à l'AFP que son objectif était d'atteindre un seuil de rentabilité à 60 dollars le baril en 2017.

Question 1 : *Quel est le seuil de rentabilité attendu pour ce projet d'exploration?*

Question 2 : *Ce projet est-il compatible avec cet objectif de 60\$ annoncé?*

Question 3 : *Si la phase exploratoire est prometteuse, à quel moment Total prévoit de commencer la production ?*

Vous déclarez dans votre document « intégrer le climat à notre stratégie », qu'afin de vous prémunir contre le risque de « stranded assets », vous vous concentrez sur les projets hydrocarbures qui résistent à des scénarii de prix bas et à une augmentation des coûts du CO2.

Question 4 : *Considérez-vous que ce projet puisse s'intégrer à un scénario de prix bas et/ou à une augmentation des coûts du CO2 ?*

On sait, depuis l'accident de Deepwater horizon en mer du Mexique, l'importance d'avoir un dispositif de « capping stack » accessible et disponible rapidement pour colmater la fuite.

Question 5 : *Où se trouve ce dispositif ?*

Question 6 : *Est-il réservé à ce projet ?*

¹Coupon du solde du dividende 2009 attaché

Question 7 : *En combien de temps peut-il être acheminé sur les lieux de l'accident ?*

2/ Concernant l'évolution du marché pétrolier

Question 8 : *Quel est le scénario central d'évolution des prix du baril envisagé par Total ?*

3/ Concernant les accords de Paris

Avec l'adoption de l'Accord de Paris, la communauté internationale s'est fixé comme objectif de contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en-dessous de 2°C et de continuer à agir pour limiter cette élévation à 1,5°C.

Question 9 : *Est-ce que Total estime que l'ouverture de nouvelles frontières pour l'exploration pétrolière, comme c'est le cas avec le projet « Foz do Amazonas », fait sens dans ce contexte, alors que les réserves des seuls gisements pétroliers et gaziers déjà en exploitation suffiront à nous emmener au-delà de 1,5°C ?*

Question 10 : *Dans votre stratégie climat, vous misez plutôt sur le recours à des techniques controversées et dont l'efficacité reste à prouver, comme la capture-séquestration de carbone : quelles garanties pouvez-vous apporter sur le fait que ce choix stratégique soit cohérent avec le cap de 1,5°C/2°C ?*

3/ Concernant les énergies renouvelables

Dans vos documents comptables, les énergies renouvelables sont présentées dans la catégorie « Gaz, Renewables and Power ».

Question 11 : *Pourriez-vous nous communiquer une présentation de la part exclusivement « Renewables » dans cette catégorie, et notamment :*

- *la part du chiffre d'affaires réalisée grâce aux énergies renouvelables*
- *les investissements réalisés dans les énergies renouvelables*

Réponse du Conseil d'administration :

Propos introductifs

En 2013, Total et BP, en partenariat avec Petrobras, ont reçu du gouvernement brésilien des licences d'exploration offshore situées au large de l'embouchure du fleuve Amazone, au nord du Brésil.

- Nous sommes conscients qu'il existe un récif situé près de l'embouchure du fleuve Amazone et comprenons la nécessité de le préserver. Cette formation a été découverte dans les années 70 et a fait l'objet depuis de plusieurs publications scientifiques.
- Notre programme de forage actuel concerne deux puits d'exploration en eau profonde, qui présentent des conditions de forage standard.
- Les deux puits d'exploration prévus se situent respectivement à 28 km et à 38 km du récif et ces puits doivent être forés à une profondeur d'environ 1 900 mètres d'eau (tandis que le récif ne s'étend pas au delà de 250 mètres d'eau).
- En plus d'une soixantaine de réunions de consultation et trois audiences publiques, une étude d'impact environnemental complète a été menée avec l'assistance d'un tiers-expert brésilien reconnu, la société Pro-Oceano. Cette étude est publique et disponible sur le site de l'IBAMA, l'autorité environnementale brésilienne. Cette étude montre notamment qu'il n'y a pas de récif ou d'écosystème sensible sur nos permis.

Réponse aux questions

- Concernant le projet d'exploration au large de l'Amazonie (Foz do Amazonas)

Question 1 : *Quel est le seuil de rentabilité attendu pour ce projet d'exploration?*

De façon générale, pour un projet d'exploration, nous avons des critères de rentabilité exprimés en termes d'espérance de taux de rentabilité interne, critère probabiliste car l'exploration est une activité dont le succès n'est pas garanti.

Ce projet respecte nos critères dans les divers scénarios de prix du groupe.

Question 2 : *Ce projet est-il compatible avec cet objectif de 60\$ annoncé?*

Ce projet d'exploration a été évalué en 2016 selon divers scénarios de prix entre 40 et 60\$/bbl.

Si nous envisageons de poursuivre les opérations d'exploration sur le permis Foz do Amazonas, c'est que ce projet respecte nos critères de rentabilité.

Question 3 : *Si la phase exploratoire est prometteuse, à quel moment Total prévoit de commencer la production ?*

Nous sommes au début de la phase d'exploration, qui prendra plusieurs années en cas de succès, car elle sera suivie de l'appréciation des éventuelles découvertes.

Si le potentiel du permis est confirmé, il faudra ensuite faire des études d'engineering avant de lancer un éventuel développement, ce qui nécessite en général deux ans d'étude.

De façon générale, le délai moyen entre le début de l'exploration et la mise en production d'un champ est d'environ huit années pour un projet grand-offshore dans le Groupe.

Question 4 : *Considérez-vous que ce projet puisse s'intégrer à un scénario de prix bas et/ou à une augmentation des coûts du CO₂ ?*

Nous prenons en compte dans nos études internes un coût du CO₂ compris entre 30 et 40\$/t, et en ligne avec notre stratégie qui intègre la prise en compte des enjeux climatiques sur l'évolution du mix énergétique, nous privilégions l'exploitation de ressources pétrolières qui résistent à des prix bas.

Il s'agit d'un projet grand-offshore que nous pourrions qualifier de développement à bas coût si les découvertes que nous faisons sont significatives et qui, si tel est le cas, résisteront à une augmentation du coût du CO₂.

On sait depuis l'accident de Deepwater horizon en mer du Mexique, l'importance d'avoir un dispositif de « capping stack » accessible et disponible rapidement pour colmater la fuite.

Question 5 : *Où se trouve ce dispositif ?*

En premier lieu, il convient de souligner que le projet de Foz do Amazonas présente des conditions standard en termes de régimes de pression (pressions hydrostatiques) et ne présente donc pas les risques de pression élevée que l'on rencontre dans certains puits du Golfe du Mexique.

Cependant, à la suite de l'accident de Deepwater horizon, l'industrie a mis en place collectivement plusieurs dispositifs de confinement (« capping stack ») en plusieurs endroits du globe. Total a accès à ces dispositifs, l'un d'entre eux se trouvant au Brésil dans la région de Rio de Janeiro.

Question 6 : *Est-il réservé à ce projet ?*

Non, pas exclusivement puisqu'il s'agit de dispositifs développés et mis en commun par l'industrie pétrolière, mais il sera disponible pour Total en cas de besoin.

Question 7 : *En combien de temps peut-il être acheminé sur les lieux de l'accident ?*

En cas d'accident, dont la probabilité d'occurrence est très faible, plusieurs procédés de contrôle sont mis en œuvre, notamment l'activation des systèmes d'obturation des puits et la mise en œuvre de dispersants. L'industrie pétrolière a tiré les leçons de l'accident de Macondo : la fiabilité des éléments de sécurité des appareils de forage a été fortement renforcée, notamment la fiabilité des systèmes d'obturation de puits (tests multiples et redondance des Blocs Obturateurs de Puits) et les systèmes de suivi et contrôle des variations de pression sont plus performants. En cas de fuite, le déploiement de dispersant par des robots sous-marins est très efficace et permet de réduire considérablement les dommages causés par le pétrole. Le dispositif de «capping stack» a été conçu pour être mis en œuvre en dernier recours en cas d'inefficacité des procédés mis en œuvre immédiatement.

La durée d'acheminement du «capping stack» positionné dans la région de Rio serait d'une dizaine de jours.

- Concernant l'évolution du marché pétrolier

Question 8 : *Quel est le scénario central d'évolution des prix du baril envisagé par Total ?*

Compte tenu de la volatilité des prix des hydrocarbures, nous utilisons plusieurs scénarios de prix qui vont de 40 à 80 \$/bbl.

Nous pensons que les prix des hydrocarbures continueront à connaître une volatilité importante, raison pour laquelle nous privilégions le développement de projets pétroliers à bas coûts qui résistent à des prix bas.

- Concernant les accords de Paris

Question 9 : *Est-ce que Total estime que l'ouverture de nouvelles frontières pour l'exploration pétrolière, comme c'est le cas avec le projet « Foz do Amazonas », fait sens dans ce contexte, alors que les réserves des seuls gisements pétroliers et gaziers déjà en exploitation suffiront à nous emmener au-delà de 1,5°C?*

La stratégie du Groupe prend en compte l'Accord de Paris et veut intégrer les défis du changement climatique en prenant en compte le scénario 2°C de l'Agence Internationale de l'Énergie, qui prévoit à horizon 2040 que le pétrole et le gaz représenteront plus de 45% du mix énergétique mondial.

Compte tenu du déclin naturel des champs actuellement en production, même dans ce scénario 2°C, satisfaire la demande mondiale en pétrole et en gaz en 2040 supposera la mise en production de nouveaux projets.

Le projet Foz do Amazonas se justifie donc dans ce contexte, à l'inverse de l'exploration pétrolière en zone de banquise dans l'Arctique à laquelle Total a renoncé car ne présentant pas les caractéristiques de projets pétroliers à bas coût qui résistent à des prix bas.

Question 10 : *Dans votre stratégie climat, vous misez plutôt sur le recours à des techniques controversées et dont l'efficacité reste à prouver, comme la capture-séquestration du carbone : quelles garanties pouvez-vous apporter sur le fait que ce choix stratégique soit cohérent avec le cap de 1,5°C/2°C ?*

L'Accord de Paris appelle à la neutralité carbone au cours de la seconde moitié du 21^e siècle. Le scénario 2°C de l'AIE prévoit, à cet horizon, que les hydrocarbures continueront à être utilisés et qu'il faudra en conséquence prévoir la neutralisation d'environ 6 milliards de tonnes de CO₂ en 2050.

Dans ce contexte, les technologies de captage stockage et valorisation du CO₂ (CCUS) seront nécessaires pour atteindre la neutralité carbone voulue par l'Accord de Paris, tout en satisfaisant la demande mondiale en énergie. C'est pourquoi nous avons prévu d'y consacrer 10% de notre budget de R&D en tant qu'acteur responsable de l'énergie.

- Concernant les énergies renouvelables

Question 11: *Pourriez-vous nous communiquer une présentation de la part exclusivement Renewables dans cette catégorie, et notamment :*

- *la part du chiffre d'affaires réalisée grâce aux énergies renouvelables*
- *les investissements réalisés dans les énergies renouvelables*

En cohérence avec notre stratégie qui vise à développer des activités bas carbone rentables, nous avons pris l'initiative depuis le premier trimestre de cette année 2017 de rendre publics les résultats financiers du secteur « Gas, Renewables and Power » qui correspond à ces activités. Nous vous renvoyons à leur publication.

Nous avons par ailleurs indiqué aux actionnaires que nous comptons y consacrer au moins 500 millions de dollars par an d'investissements.

Conclusion

Total attache un grand prix à agir avec transparence et au dialogue avec nos parties prenantes.

A ce titre, nous avons initié un dialogue avec plusieurs ONG, dont Greenpeace, au sujet de nos activités brésiliennes et avons d'ailleurs proposé à Greenpeace, par un courrier du 8 février 2017, de se rendre sur le site du projet Foz do Amazonas pour se rendre compte sur place de la qualité des travaux de préparation et des opérations.

Les préoccupations des ONG sont légitimes mais cela ne doit pas occulter le fait que Total et ses équipes exercent leur métier avec responsabilité et avec le plus grand professionnalisme.

* * *